

*Pour une politique juste et efficace mise délibérément
au service de l'Homme, à commencer par le plus démunis*
Association reconnue d'intérêt général

Le 15 juillet 2019

Monsieur Richard Ferrand
Président
Assemblée Nationale
Palais Bourbon
75007 PARIS

Ratification du CETA

Monsieur le Président,

Depuis plus d'un an, la France a régulièrement prévenu la planète que les abus et la dénaturation du système capitaliste actuel, ne pouvaient pas durer.

On peut citer les discours prononcés notamment à Davos en 2018, à l'ONU, à la Sorbonne, à la COP 23, à Bruxelles (finance verte), lors des vœux 2019, et plus récemment au salon VivaTech et à l'OIT. Nous les tenons à votre disposition.

Si l'Assemblée Nationale approuve le CETA le 17 juillet, en contradiction totale avec les discours précités, ne pensez-vous pas que la crédibilité de la France va être singulièrement écornées à Bruxelles et sur la planète ?

Pourquoi approuver ce texte, (ce qui vous contraindra à mettre le Sénat en minorité !) alors qu'il serait si simple de reporter ce vote pour laisser à la nouvelle Commission Européenne et aux nouveaux députés européens le soin de mettre en œuvre leurs programmes sur le commerce extérieur prenant en compte la totalité des facettes du commerce mondial. (concurrence, climat, environnement, droits de l'Homme etc..).

Ne craignez-vous pas que MM Trump, Poutine et Xi Jinping et bien des dictateurs vous applaudissent à tout rompre, tout en ironisant sur le fait que la France s'est définitivement ralliée à leurs thèses anti droits de l'Homme ? (Car aucun retour en arrière ne sera possible) . Que répondra la France ?

Explications.

1 - Le 25 octobre 2017, dans un plan d'action qui concernait le CETA et dont le volet N° 3 avait un caractère plus général, le Conseil des Ministres de la France décidait que **toutes les causes sociales et environnementales** des accords de libre échange devaient être contraignantes. (justement parce que dans le CETA, elles sont facultatives). Cf page 16 point 4.

2 – Déjà, sur son site de campagne, le candidat Macron affirmait : « Nous **exigerons** que soit intégré dans tous les accords commerciaux de l'UE un volet de coopération fiscale **ainsi que des clauses sociales et environnementales contraignantes** ».

3 – Il y a à peine un mois, dans son discours du 11 juin 2019 à Genève, le Président a déclaré : **C'est pourquoi avec force je vous le dis ici, ce que je vous ai dit là je le dirai dans toutes les enceintes** : « je ne veux plus d'accords commerciaux internationaux qui alimentent le dumping social et environnemental, et en tant que dirigeant européen, **je le refuserai partout où je n'aurai pas les garanties sur ce point.** »

En prononçant ce discours le 11 juin dernier, il savait parfaitement qu'il n'avait pas ces garanties avec le CETA puisque les clauses sociales et environnementales de cet accord sont facultatives et que le conseil des ministres l'a lui-même publié. Tous les dumpings sont permis. Aucune sanction financière ou économique à craindre.

La contradiction est totale.

En tous cas, un report du vote ne causera aucun préjudice à nos entreprises exportatrices, puisque les clauses commerciales du CETA sont déjà mises en œuvre provisoirement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Bertrand de Kermel

PS Nous nous permettrons de vous adresser demain à la toute première heure un deuxième courrier qui portera sur le volet arbitrage. Un piège vous a été tendu par la Commission Barroso.